



**Monsieur Fernand Etgen**  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 12 octobre 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à **Monsieur le Ministre de la Communication et des Médias** et à **Madame la Ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes** concernant **l'égalité des genres dans le domaine des médias**.

En date du 4 octobre 2021, Madame la Ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes a présenté les résultats luxembourgeois de l'édition 2020 du Global Media Monitoring Program (GMMP). Dirigée par le Conseil national des femmes du Luxembourg et le CID /*Fraen an Gender*, il s'agit de la troisième participation luxembourgeoise à cette étude focalisée sur les représentations des femmes et des hommes dans les médias.

Parmi les conclusions regrettables de l'étude figure le constat que dans les quelque 200 articles et reportages recueillis lors du jour témoin, seulement 24,9 % des personnes évoquées étaient des femmes. En cinq ans, ce taux a progressé d'un seul point de pourcentage, alors que pour la période quinquennale précédente, la progression était encore de 8 %. De même, en 2020, seulement 30,2 % des articles et reportages étaient rédigés ou créés par des femmes, alors que ce taux se situait encore à 39,1 % en 2015.

Les médias exercent une forte influence sur la construction et la déconstruction des stéréotypes sexués. Ces derniers conditionnent à leur tour notre vue sur les concepts de "masculinité" et de "féminité" et orientent les décisions impactant les choix individuels pour la vie professionnelle et privée.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

- 1) **Quelles sont les démarches concrètes que Monsieur et Madame les Ministres proposent de mettre en œuvre afin d'augmenter la visibilité des femmes dans les médias ? La sensibilisation des différents acteurs (jeunes, grand public, professionnels des médias) étant l'une des pistes déjà évoquées lors de la présentation de l'étude, par quels moyens sera-t-elle mise en œuvre ?**
- 2) **De même, quelles démarches sont envisagées afin de promouvoir la parité femmes/hommes dans le secteur des médias ?**
- 3) **Le Comité interministériel à l'Égalité des femmes et des hommes sera-t-il chargé de dégager des recommandations sur base des conclusions du GMMP 2020 ? La prochaine évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action national pour une égalité entre les femmes et les hommes tiendra-t-elle compte plus spécifiquement du domaine des médias, ce dernier étant transversal aux sept priorités retenues dans la version initiale ?**
- 4) **À l'instar de la récente convention pluriannuelle avec Radio ARA, des exigences en termes d'égalité des genres seront-elles intégrées dans les futures conventions ou autres textes régissant les subventions publiques au secteur médiatique ?**

- 5) Lors du vote du projet de loi n°7631 relatif à un régime d'aides en faveur du journalisme professionnel, une motion concernant l'évaluation du nouveau régime d'aides après deux ans a également été approuvée par la Chambre des Député-e-s. Des considérations d'égalité des genres seront-elles thématiques lors de cette évaluation ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.



**Djuna Bernard**  
Députée



**Chantal Gary**  
Députée